



Des Sites Naturels reconnus
comme Pôles Structurants

Présentation de
**l'Exécutif
Communautaire**

p. 4

Du dynamisme pour
le **Développement
Économique**

p. 12

Revitaliser les
Bourgs-Centres

p. 19

Dominique BONNET
Président de la Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura



Voilà 5 ans maintenant que notre intercommunalité a commencé à se construire un nouveau destin partagé, en donnant naissance à la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

Cinq ans, c'est l'âge de la croissance et de l'apprentissage. Nous allons encore construire et ouvrir la voie à la valorisation et au « plein rendement » d'une organisation fonctionnelle de nos services.

A ceux qui s'interrogent encore sur l'intérêt d'une telle structure, il faut juste expliquer que, sans la Communauté de Communes, nos enfants n'auraient certainement pas trois crèches pour les accueillir (établissements que les communes n'ont plus les moyens ni de créer ni de financer seules), et une dizaine d'accueils de loisirs en dehors des temps scolaires. Il n'y aurait probablement pas trois espaces France Services à Arbois, Poligny et Salins, mises à disposition des 23 000 habitants. Sans la Communauté de Communes, il n'y aurait plus de travaux lourds d'aménagement des deux grandes zones industrielles, de création de nouveaux équipements, de restructuration de la scène de musique actuelle de Brainans, de préservation et de mise en valeur de nos sites touristiques, et encore bien d'autres grands projets structurants. C'est elle également qui a permis d'offrir aux communes des services mutualisés tels que le secrétariat dans certains villages, l'appui administratif ou le suivi des installations d'assainissement. De même, en matière de valorisation touristique et culturelle, les circuits de randonnée et les cheminements patrimoniaux sont unanimement appréciés alors que chaque village n'aurait jamais pu les concevoir seul. La Communauté de Communes intervient également dans le soutien à l'investissement grâce à plus d'un million d'euros qui leur est alloué en fonds de concours. La collectivité finance aussi, chaque année, certaines associations à but culturel ou d'animation permettant d'apporter de la vie dans les villes et villages et prêter assistance aux habitants.

En matière de déchets, et face au bouleversement planétaire que connaît ce secteur, le coût du traitement serait certainement beaucoup plus élevé sans le soutien financier de la Communauté de Communes. Il en est également de l'accompagnement indispensable au développement des circuits courts, des économies d'énergies (à prévoir dans le cadre d'un Plan Climat) ou encore des politiques d'urbanisme communes pour tout notre espace. Le concours de notre collectivité dans de grands projets structurants est décisif notamment concernant l'arrivée imminente du très haut débit avec la fibre. Le soutien aux commerçants et entreprises en cette période très difficile est indispensable : plus de 500 000 € ont été apportés en aides directes ou indirectes.

Les exemples sont nombreux et divers de ces implications et de ces actions communautaires qui influent et participent au progrès et à l'amélioration de la vie quotidienne pour nos 66 communes. Elles émanent toutes de choix politiques pris dans le cadre particulier de la gouvernance et du fonctionnement que nous avons mis en place ici : celui de l'esprit coopératif où le débat et l'écoute sont la règle de base et à l'issue desquels chaque commune est partie prenante de la décision collective et la partage.

A cet effet, je tiens à rendre hommage à tous les élus particulièrement sollicités par l'intense travail communautaire pour leurs contributions dans les réflexions qui ont souvent nécessité des choix courageux et responsables, excluant toute démagogie.

Tous ensembles, poursuivons la construction d'un territoire dynamique emprunt d'un riche passé et engagé dans l'accueil qualitatif et d'excellence des touristes et des nouveaux habitants.



 Page 4
L'exécutif de la Communauté de Communes
Carte & Compétences

 Page 8
Culture
Cultivons l'essentiel !

 Page 12
Économie / Tourisme
Un développement économique dynamique

 Page 16
Enfance
L'enfance et la jeunesse au coeur du Jura

 Page 20
Urbanisme
et Sites Patrimoniaux Remarquables

Page 6
Administration / Finances
Solidarité communautaire et Mutualisation

Page 10
Environnement
Préserveons la nature !

Page 14
Services à la Population
France Services, mobilité et santé

Page 18
Travaux,
revitalisation et habitat

Page 22
Deux sites naturels
reconnus comme pôles structurants

NOS COORDONNÉES

COMMUNAUTÉ
de COMMUNES



Arbois
Poligny
Salins

Cœur du Jura



www.cc-coeurdjura.fr



@coeurdjura

Pôle administratif Cœur du Jura
4 rue du Champ de Foire
39800 POLIGNY

Téléphone : 03 84 73 71 71
Courrier électronique : contact@cc-aps.fr

Accueil ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Autres sites :
17 rue de l'Hôtel de Ville - 39600 ARBOIS
Tour Les Mélincols - 39110 SALINS-LES-BAINS

L'Exécutif

Dominique BONNET
Président de la Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.
Maire de Poligny



La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura est administrée par une assemblée composée de 94 conseillers communautaires répartis dans les 66 communes du territoire. L'exécutif comprend le Président, 7 Vices-Présidents et 3 Vices-Présidentes. Le bureau communautaire accueille l'exécutif et 20 autres élus communautaires.



Valérie Depierre
 1^{ère} Vice-Présidente
 Développement
 Économique,
 Tourisme,
 Commerce.
 Maire d'Arbois



Alain Choulot
 2^e Vice-Président
 Finances,
 Administration
 Générale,
 Ressources
 Humaines.
 Adjoint à St-Lothain



Michel Cêtre
 3^e Vice-Président
 Politiques
 Territoriales,
 Programme
 Leader.
 Maire de
 Salins-les-Bains



Jean-Baptiste Baud
 4^e Vice-Président
 Environnement,
 Développement
 Durable,
 Assainissement non
 Collectif. Maire
 d'Abergement le G.



Jean-François Gaillard
 5^e Vice-Président
 Travaux,
 Infrastructures.
 Adjoint à Poligny



Bernard Laubier
 6^e Vice-Président
 Ordures Ménagères,
 Circuits Courts,
 Gestion des
 Rivières.
 Maire de Pont d'Héry



Véronique Lambert
 7^e Vice-Présidente
 Enfance,
 Jeunesse.
 Adjointe à Poligny



Sylvie Regaldi
 8^e Vice-Présidente
 Services à la
 Population,
 Santé.
 Adjointe à Arbois



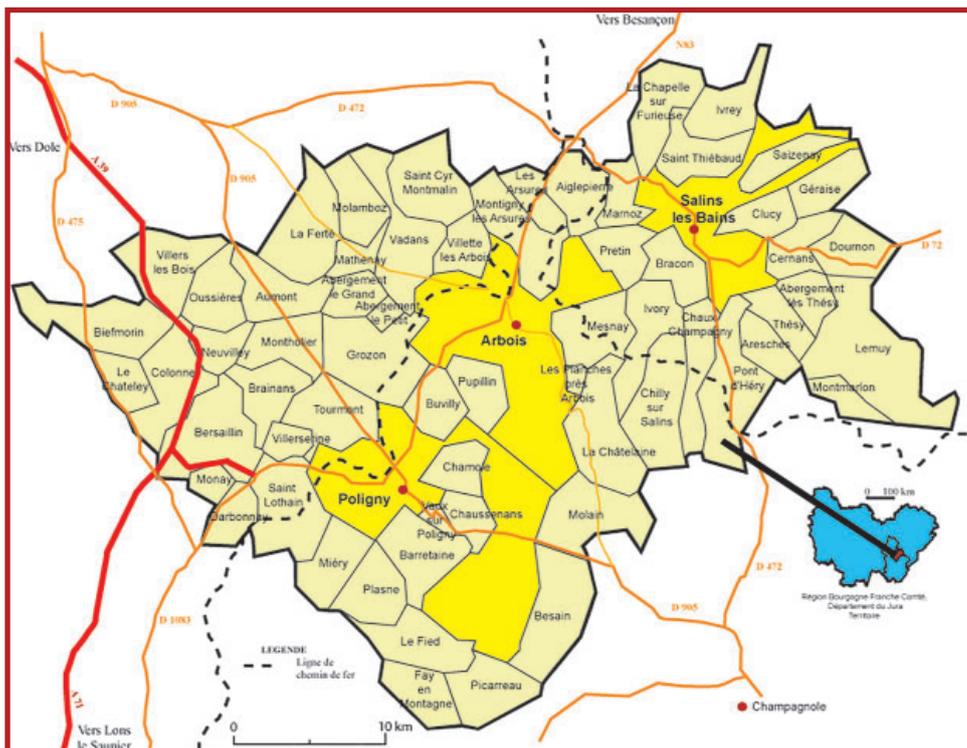
Jean-François Cêtre
 9^e Vice-Président
 Urbanisme,
 Territoire.
 Maire d'Ivrey



Clément Forêt
 10^e Vice-Président
 Culture,
 Patrimoine.
 Adjoint à
 Salins-les-Bains



Le Territoire



La communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura comprend 66 communes réparties autour de 3 bourgs centres (Arbois, Poligny, Salins-les-Bains). Elle est née en 2017 de la fusion des communautés de communes Arbois Vignes et Villages Pays de Pasteur, Comté de Grimont Poligny et Pays de Salins.

Elle compte environ 23 000 habitants. Les communes principales sont Poligny (4 300 habitants), Arbois (3 600 habitants) et Salins-les-Bains (2 800 habitants).

Idéalement placée au cœur du Jura, ses principaux atouts sont le vin, le Comté et le sel... mais pas que !

Les Compétences

Compétences Obligatoires

- **Développement économique** : création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités, politique locale du commerce, développement touristique...
- **Aménagement de l'espace communautaire** : PLUi, schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur...
- **Gens du voyage** : aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil
- **Déchets ménagers** : collecte et traitement des déchets et assimilés...
- **Gestion de l'eau et des milieux aquatiques** : prévention des inondations, entretien et aménagement de cours d'eau,...
- **Action sociale, enfance, jeunesse** : restauration collective en faveur des enfants, personnes âgées,...
- **Equipements culturels, sportifs, de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire** : construction, entretien et fonctionnement des équipements...
- **Environnement** : protection et mise en valeur, soutien au développement des énergies renouvelables...
- **Politique du logement et du cadre**

de vie : politique de logement social d'intérêt communautaire, élaboration du programme local de l'habitat...

- **Maison de Services au Public** : création et gestion de maisons de services au public

Compétences Facultatives

- **Aménagement de l'espace communautaire** : système d'information géographique, contrats de développement et d'aménagement du territoire, schéma de mise en accessibilité des bâtiments publics communautaires...

- **Secours et incendie** : contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours

- **Nouvelles technologies de l'information et de la communication** : soutien au développement des infrastructures et des réseaux, soutien au développement numérique...

- **Tourisme et loisirs** : commercialisation des prestations, politique locale et programmes locaux de développement touristique, entretien et aménagement de sites touristiques,

schéma des itinéraires pédestres, équestres, cyclables, balisage, aire d'auto caravanage à Mesnay, création, entretien et gestion du camping de Poligny...

- **Santé** : maintien des services de santé, développement de l'offre médicale

- **Action culturelle et sportive** : soutien aux projets des associations culturelles communautaires, création et soutien de projets, manifestations culturelles et sportives ayant un intérêt communautaire, aménagement, gestion et entretien de l'aérodrome d'Arbois...

- **Assainissement** : assainissement non collectif

- **Enseignement musical** : orientations, construction, entretien, fonctionnement, financement de l'enseignement musical

- **Lecture publique** : orientations, construction, entretien, fonctionnement, financement de la lecture publique (hors fonds anciens)

- **Communication** : création, mise en œuvre de supports assurant la promotion de la vie et des projets communautaires.

Finances : Un budget maîtrisé !

La loi de finances 2021 présente des singularités : une baisse de l'impôt de production auprès des entreprises jumelée avec une réduction des valeurs locatives des établissements industriels des bases. A cela s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation qui aura un impact sur le panier fiscal de notre Communauté de Communes. En compensation l'État verse une fraction de la TVA. Toutefois, les intercommunalités conservent un pouvoir de taux sur les 4 taxes : TH sur les résidences secondaires (2023) et locaux professionnels, TFB, TFNB, CFE.

Un budget sous pression mais qui préserve l'avenir des habitants du Cœur du Jura. Dans un contexte de crise sanitaire, d'aide de l'État et plan de relance, pour les particuliers et les entreprises, la CCAPS poursuit sa stratégie de développement et d'investissements. Elle a le souci de maintenir son niveau d'épargne brute à 900 000€. Le budget amortit les charges nouvelles du confinement d'avril – mai 2021. L'impact négatif d'un confinement de courte durée pourra être absorbé.

BP 2021	Dépenses et Recettes de fonctionnement	Dépenses et recettes d'investissement	Total Dépenses et Recettes
Budget général	16 536 712	8 149 570	24 686 282
BA des OM	968 734	65 218	1 033 952
BA SPANC	110 778	18 902	129 680
BA du Camping	50 945	66 763	117 708
BA du Restaurant	462 098	75 778	537 876
BA des ZAE	1 033 804	801 646	1 835 450
BA des ZAE Éthole	2 163 220	1 967 938	4 131 158
Total	21 326 291	11 145 815	32 472 106

Le budget 2021 est approuvé par une augmentation d'un point de fiscalité sur la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie, la cotisation foncière des entreprises, lesquelles n'ont pas augmenté depuis 10 ans et dont l'impact global sera de l'ordre de 340 000 €.

Investissements 2021		
	Dépenses	Recettes
Médiathèque	1 894 440	891 684
ALSH Poligny perchées	1 027 802	794 000
Moulin de Brainans	500 000	344 300
Fonds de concours Salins	500 000	300 000
Communes fonds de concours	316 409	0
Déficit des zones travaux + emprunt	300 000	0
Aide entreprises dont FRT	297 433	131 000
Étude habitat OPAH + Volet urbain	205 000	89 325
Fibre	200 000	0
PLUI	195 002	118 012
ALSH St Lothain	150 000	0
Site des planches	130 000	50 000
Siège administratif	127 700	116 600
Bâtiment Juramont	120 000	100 000
Piscine du collège de Poligny	89 368	0
Atlas Biodiversité	69 916	56 280
Travaux aménagements zones Mélincols	60 000	0
Sites patrimoniaux remarquables / PDA	53 688	22 464
Acquisition terrain Champstave	52 000	0
Natura 2000 : Pâturage La Chataînaie	50 000	41 667
Travaux COSEC Poligny	50 000	30 000
Acquisition terrain rond point Arbols	40 000	0

Côté investissements, la relance est au rendez-vous. L'avenir des prochaines décennies se prépare maintenant. La Communauté de Communes privilégie les projets ci-contre en 2021.

Subventions aux associations portant des actions d'intérêt communautaire en 2021

Office de Tourisme : 300 000 € (idem 2020)

Économie : 87 748 € (0 € en 2020)

Relais Assistantes Maternelles : 32 493 €
(33 468 € en 2020)

Promodéjel : 33 000 € (30 000 € en 2020)

EPCC Louis Pasteur : 20 000 € (idem 2020)

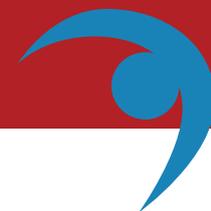
Scènes du Jura : 20 000 € (idem 2020)

Office de Commerce : 14 000 € (idem 2020)

Sports : 9 500 € (6 200 € en 2020)

Divers : 57 410 € (13 113 € en 2020)

**574 151 € versés en 2021
contre 436 781 € en 2020**



Solidarité en temps de COVID !



La crise sanitaire impacte fortement les activités culturelles et thermales en 2020 et 2021, détériorant gravement la situation financière de la commune de Salins-les-Bains.

Les exigences du service public en présence ont imposé la fermeture totale de l'établissement. Le déficit en fonctionnement au compte administratif 2020 est de 1 125 000 €.

La loi de finances pour 2021 n'apporte pas de réponses factuelles aux difficultés de gestion de services publics à caractère industriel et commercial dont relève le régime budgétaire des Thermes de Salins-les-Bains.

La CCAPS, par solidarité intercommunale, a délibéré pour un paiement différé de l'attribution de compensation 2021 de 96.000 € de 2024 à 2026 à titre exceptionnel. Cette déci-

sion est insuffisante pour permettre à la commune de Salins les Bains de voter un budget équilibré, juste et sincère. Un vote du budget annexe des thermes déséquilibré sera suivi d'une saisine de la chambre régionale des comptes à qui il reviendra la responsabilité de la définition des moyens à mettre en œuvre pour le retour à l'équilibre. Cette hypothèse est source d'injonction impactant la poursuite d'une activité de service public normale et sera contre-productive pour la poursuite de la revitalisation urbaine. Après concertation avec la Préfecture, DDFIP, la ville, la CCAPS a convenu d'opter pour une solution solidaire du bloc communal en privilégiant le fonds de concours. Celui-ci aura pour objet de financer les charges à caractère général portant sur le fonctionnement de Therma Salina. Pour répondre aux contraintes particulières du financement du fonctionnement de Salins-les-Bains, la CCAPS versera un fonds de concours exceptionnel par une prise en charge de 500.000 € sur le budget principal de la commune.



Avec une masse salariale budgétée de 5,145 millions d'euros en 2021 et un effectif de 178 agents, « Cœur du Jura » est devenu un employeur important. Avec de nombreuses filières, des métiers très différenciés, et des agents issus de plusieurs horizons, les « Ressources Humaines » sont symboliques des enjeux. La CCAPS prouve qu'en plus d'être le moteur de politiques publiques stratégiques, elle est aussi pourvoyeuse de services à la population. Le mandat 2020-2026 est orienté sur la mise en cohésion des politiques, de l'harmonisation des procédures et de la stabilisation de l'organisation de ses services. Un schéma directeur portant sur la gestion des ressources humaines pluriannuelle est en étude avec le cabinet Agora.

Les priorités figurant à l'agenda RH : l'harmonisation du Rifssep, la mutualisation des services entre communes (marchés et commande publique, communication, informatique, ressources humaines, accueil,...), le renforcement du service commun avec les communes pour le secrétariat de mairie.

La coopération avec la CC Champagnole – Nozeroy se poursuit avec le Contrat Local de Santé. Des actions sont menées pour épauler l'organisation des services : audit des crèches, audit des ALSH en perspective.

Un renfort est attendu par le recrutement d'animateurs numériques pour les médiathèques et les espaces France Services. La CCAPS pilote désormais en régie les 3 espaces France Service (7 agents). De même que l'ingénierie territoriale est soutenue pour préserver les capacités d'étude et d'actions de la CCAPS en direction des politiques publiques de développement.

CATEGORIE A/B/C 04/01/2021	FONCTION PUBLIQUE Titulaires/CDI		CONTRACTUEL CDD	
	Nb Agents	Equivalent temps plein	Nb Agents	Equivalent temps plein
Administrative	20	19.60	19	15.79
Technique	18	15.56	15	7.89
Animation	14	11.14	44	22.83
Culturelle	16	10.24	10	4.61
Médicosocial	20	18.04	2	1.89
Total Agents et ETP	88	74.58	90	53.01
Total agents 178				
Total ETP 127.59				

La Communauté de Communes place la culture comme un véritable vecteur de vitalité, de découverte et d'échanges. L'offre culturelle est une composante de l'attractivité du territoire. Par les pratiques artistiques et culturelles, si elles sont rendues accessibles au plus grand nombre, le lien social est favorisé entre les habitants anciens et nouveaux, ruraux et urbains, tout comme le rassemblement des publics, sans oublier l'épanouissement des personnes.

A travers le fonctionnement de ses équipements (2 bibliothèques à Arbois et Poligny/1 médiathèque à Salins-les-Bains, 1 école de musique, 1 SMAC (Scène de Musiques Actuelles du Moulin de Brainans) et le soutien financier aux associations culturelles, la Communauté de Communes, en lien avec les communes avec qui elle partage la compétence, vise à favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée, sur l'ensemble du territoire.

Contrat de Lecture Publique : Des livres entre toutes les mains



Mis en place par le Ministère de la Culture, le dispositif des contrats territoire-lecture (CTL), permet d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture. Un Projet Culturel, Scientifique, Économique et Social a été réalisé en juillet 2019. Il dresse un état des lieux des activités des trois bibliothèques et établit un programme d'actions prioritaires sur 5 ans, pour améliorer la diffusion de la lecture publique sur la Communauté de Communes.

Le CTL (2021-2023) permet de renforcer la coopération entre les acteurs culturels, socio-culturels et éducatifs du territoire, de susciter une meilleure coordination des actions structurantes, de favoriser l'émergence de projets forts de médiation et d'accompagnement vers la lecture.

Des publics « cibles » sont identifiés comme prioritaires : les jeunes (des tout-petits jusqu'aux jeunes adultes) et les personnes « empêchées », éloignées physiquement ou socialement de la lecture.

Plusieurs pistes de réflexions sont à l'étude, notamment celle d'un « portage de livres » à domicile.

Un nom pour la nouvelle Médiathèque de Poligny

- Une médiathèque, c'est un cocon, un lieu hors du temps, où l'on se retrouve pour lire, s'extraire du monde et paradoxalement lui trouver un sens.
- Nommer une médiathèque, c'est rendre hommage à des personnalités, affirmer une identité, ancrer territorialement une institution culturelle et sociale.

*Vous avez des idées ?
Vous avez un avis ?*

- Envoyez vos propositions par courrier électronique à l'adresse :

contact@cc-aps.fr

- ou laissez un message dans la boîte aux lettres de la bibliothèque rue du Collège ou sur le site internet

www.cc-coeurdujura.fr

Aménager des lieux pour diffuser la Culture !

La Communauté de Communes a lancé un état des lieux des équipements culturels, notamment du point de vue de la sécurité. L'objectif est de programmer l'aménagement, la rénovation ou l'adaptation de lieux de rencontres et d'échanges autour de la culture. La nouvelle médiathèque de Poligny sera fonctionnelle début 2022. Elle proposera différents espaces ouverts sur des pratiques et des publics variés. Un projet de rénovation des bâtiments historiques de la SMAC (Scène de Musique actuelle) du Moulin de Brainans est en cours ainsi qu'une modernisation des salles de cours de l'école de musique à Poligny. Pour diffuser la culture au plus près des habitants, la Communauté de Communes aura aussi à répertorier tous les lieux atypiques, privés ou publics sur les communes, couverts ou extérieurs, susceptibles de pouvoir recevoir des spectacles.



Soutenir la création , accompagner les initiatives culturelles, accueillir des artistes sur le territoire



Le Cœur du Jura bat au rythme de ses associations, nombreuses, multiples, dynamiques et créatives, à l'image de notre territoire. Des compagnies de théâtre de rue, de marionnettes..., des artistes et des associations engagés dans la diffusion d'œuvres tout public et s'adaptant concrètement aux conditions de ruralité qui sont les nôtres, dans un souci permanent de monter leurs spectacles « là où vivent les gens », plaçant souvent les habitants au cœur du processus de création. L'ambition de la CCAPS est d'accompagner au mieux les associations, par une meilleure connaissance de leurs activités (une quarantaine de rencontres/entretiens depuis 2017), et par un subventionnement de leurs actions lorsqu'elles sont d'intérêt communautaire : hausse de 55 % du montant des subventions allouées aux associations culturelles entre 2017 et le budget primitif 2021.

La Communauté de Communes participe financièrement à la création de spectacles et souhaite s'ouvrir à l'accueil d'artistes en résidence, dans le cadre de la lecture publique par l'accueil d'auteurs par exemple. En échange de leur hébergement, ceux-ci sont invités à partager leurs pratiques, présenter leurs œuvres, dans les établissements scolaires. Il est à noter qu'un logement intégré à la nouvelle médiathèque de Poligny est prévu à cet usage.

École de Musique Cœur du Jura

L'école de musique est un établissement public d'enseignement musical et une école ressource dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

Toutes les familles d'instruments y sont représentées : vents, cuivres et bois (trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, flûte traversière, clarinette, basson, saxophone) ; cordes (violin, violoncelle, contrebasse, guitare, piano) ; percussions.

Les cours sont dispensés à Arbois et Poligny selon le calendrier scolaire.

Elle est destinée aux élèves de tous âges, dès 5 ans pour l'éveil musical et la découverte instrumentale. La pratique collective est au cœur du projet, tous les enseignements trouvent leur finalité au sein des nombreux ensembles et ateliers de l'école et des associations musicales du territoire, notamment l'harmonie de la Montaine de Poligny.

Elle a aussi pour objectif de construire des partenariats avec les acteurs culturels et les associations musicales du territoire ainsi que les établissements scolaires.

Prochaines inscriptions pour l'année 2021-2022 : **du 15 juin au 15 juillet (période conseillée)** et **du 15 août au 15 septembre (en fonction des places disponibles)**.

Site d'Arbois : 6 rue des écoles
 Site de Poligny : 49 Grande Rue
 06 34 31 51 99 - ecole.musique@cc-aps.fr

Prochainement !

« LA FOLLE SEMAINE »
 Concerts en plein-air
 à Poligny, Arbois et Salins-les-Bains
18 au 26 Juin

Programme à retrouver sur
 les pages Facebook EMI et CCAPS
 et sur www.cc-coeurdujura.fr



Service Public d'Assainissement Non Collectif : Pourquoi vider sa fosse toutes eaux ?

Sont concernées les installations individuelles qui ne sont pas raccordées à une station d'épuration, quel que soit le zonage. L'ensemble du parc représente 3 659 installations d'assainissement individuel.

La Communauté de Communes a souhaité mettre en place des facilités pour la vidange des fosses toutes eaux ou septiques en organisant un marché de vidange. En regroupant les demandes, elle a pu obtenir un prix : 131 € pour une fosse de 1 500 à 2 999 litres. Le nombre de vidanges réalisées en 2020 est de 141 pour un parc de 3 700 installations. C'est insuffisant, toutes les installations de-



devraient être vidangées au moins une fois sur les dix années séparant 2 contrôles de bon fonctionnement ; ceci impliquerait une moyenne de $3\,659/10 = 366$ vidanges. Avec 141 vidanges en 2020..... nous sommes loin du compte.

Comment faire ?

Deux solutions sont à votre disposition :

- un bon de commande « vidange programmée » (une tournée de vidanges par mois)
- un bon de commande « vidange urgente » (passage spécial et donc coût plus élevé)

Les bons sont téléchargeables sur le site internet www.cc-coeurdujura.fr rubrique environnement et assainissement non collectif.

Ils sont aussi disponibles par courriel à l'adresse spanc@cc-aps.fr ou directement dans les bureaux communautaires à Poligny (4 rue du Champ de Foire), Arbois (17 rue de l'Hôtel de Ville) et Salins-les-Bains (Les Mélincols)

Les documents sont à retourner ensuite à une des adresses ci-dessus.

Comment payer ?

Le paiement se fera via un titre du Trésor Public, adressé par courrier. Il n'y a rien à payer directement au vidangeur. Attention c'est le volume réellement pompé par le vidangeur qui fait foi pour le titre. Ce volume est indiqué sur le bon de vidange laissé par l'entreprise.

Pourquoi vidanger ?

- Le rôle des fosses est de faire décanter les matières solides et les liquéfier par fermentation sous l'action des bactéries présentes dans les effluents. L'eau en sortie de fosse est encore très polluée, c'est pourquoi il faut la traiter par un dispositif de filtration (épandage sur sols adaptés, bac à sable, laine de roche, etc.) en aval de la fosse. Une fosse accumule des boues à une vitesse variable en fonction de son volume, de la quantité de rejets (en moyenne 150 litres par jour et habitant) et de leur nature. À mesure que la fosse se comble, elle perd de son efficacité et laisse s'échapper des matériaux en suspension qui risquent de colmater les éléments épurateurs et/ou de poser des problèmes sanitaires ou environnementaux. Une fosse jamais vidangée rejette de la pollution concentrée. La règle indique qu'elle doit être vidangée lorsque le volume des boues est compris entre 30 et 50 % du volume de la fosse. Pour une maison avec 3 équivalents habitants (permanents) et une fosse de 3 m³, il faudra la vidanger en moyenne tous les 6 ans. Rappel : la vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé. Il est probable que la législation évolue et qu'une attestation de vidange soit exigée lors des futurs contrôles de bon fonctionnement des installations individuelles.



Sorties Nature avec la Communauté de Communes



Sortie dans la Culée de Vaux-sur-Poligny (mars 2019)



Sortie à Besain (juillet 2019)



Sortie karst à Arbois (septembre 2019)

La communauté de communes organise depuis une dizaine d'années des animations sur le patrimoine naturel de son territoire.

Ces animations sont thématiques et encadrées par des spécialistes, elles vont des papillons aux lichens en passant par les arbres, les chants des oiseaux,...

Ces sorties s'adressent à un public intéressé par les sciences naturelles mais ne nécessitent pas de compétences particulières.

Comment participer ?

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion, adressez un courrier électronique à p.collin@cc-aps.fr et vous recevrez les informations.

La participation nécessite une inscription et un contact obligatoires ; parfois les places sont limitées et une annulation de dernière minute est toujours possible. Les sorties sont gratuites sauf exception. En 2019, plus de 300 personnes ont participé aux 14 sorties de l'année.

Atlas de la Biodiversité Communale

Dès 2007, le Grenelle de l'Environnement a mis en lumière un manque de connaissances sur la biodiversité à l'échelle des communes. La perte de biodiversité entraîne des troubles des écosystèmes qui présentent alors des fonctionnements de type catastrophiques (inaptitude à absorber les perturbations).

En septembre 2017, l'OFB (office français de la biodiversité) lance un appel à manifestations d'intérêt. La CCAPS candidate en partenariat avec les structures associatives régionales œuvrant dans ce domaine : fédération départementale des chasseurs du Jura, fédération départementale du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, conservatoire botanique national - observatoire régional des invertébrés, ligue pour la protection des oiseaux, conservatoire des espaces naturels, plateforme géomatique CIGOGNE.

8 communes sont engagées dans un Atlas de la Biodiversité : Aumont, Montholier, Abergement-Le-Grand, Grozon, Arbois, Mesnay, Les Planches-Près-Arbois et Poligny.

Les objectifs sont de :

1. développer et valoriser la connaissance de la biodiversité
2. s'approprier les enjeux liés à la biodiversité par les acteurs du territoire
3. élaborer des recommandations de gestion consensuelles
4. sensibiliser le grand public et valoriser le patrimoine que représente la biodiversité
5. Dimensionner des protocoles d'inventaires reproductibles

Ces atlas sont réalisés d'avril 2020 à juin 2022.



Ci-dessus, le crocus au Bief de Corne à Arbois, c'est la station la plus basse en altitude en Franche-Comté, l'espèce se développe habituellement à partir de 800 m

Zones d'Activités : La commercialisation s'accélère !

L'année 2020 aura été marquée essentiellement par la crise sanitaire qui aura eu un impact évident sur la sphère économique locale. Pour autant, le territoire Cœur du Jura continue de témoigner d'indicateurs positifs et encourageants en matière de développement économique.

Tout d'abord, il est important de préciser que le rythme de commercialisation des terrains en Zone d'Activités Économiques s'est clairement accéléré au cours des derniers mois. En effet, à Poligny, la zone **Velours 3** située en Zone Industrielle, qui proposait à la vente 12 terrains viabilisés est depuis mars 2021 commercialisée en totalité. Nous noterons notamment l'arrivée d'une entreprise de l'extérieur spécialisée dans le secteur du décolletage, l'installation de la nouvelle déchetterie, une profession libérale, un artisan charpentier et enfin le développement très prochain d'une entreprise de négoce en produits fromagers de toutes provenances.

Notons également la commercialisation soutenue des derniers terrains disponibles en ZAC de l'**Ethole** à Arbois avec entre autres l'installation à venir très prochainement d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, d'un garage de vente automobiles, d'une entreprise spécialisée dans les travaux forestiers, d'un artisan façadier, le développement d'une entreprise spécialisée dans les espaces verts et aménagements extérieurs. N'oublions pas non plus l'important projet de déplacement et agrandissement de l'ESAT d'Arbois porté par Juralliance.

Soulignons également les pistes encourageantes pour des ventes à venir sur la Zone Artisanale des **Mélincols** à Salins-les-Bains, et notamment l'installation prochaine de la nouvelle déchetterie du secteur, en remplacement de l'actuelle située à Bracon.



Poursuivre dans cette dynamique...

la CCAPS redouble d'efforts pour disposer au plus vite de nouveaux terrains viabilisés. Dans cette perspective, la future zone **Velours 4** située en ZI de Poligny, d'une superficie de 8 ha ainsi que l'extension de la ZAC de l'**Ethole** sur une nouvelle tranche d'environ 5 ha verront débuter des travaux d'aménagement dès le début 2022. A cette fin, près de 25 terrains sur Poligny ainsi que 12 sur Arbois devraient être disponibles à la vente dans 1 an.

Et à Bersaillin ?

- Terminons enfin par la poursuite des réflexions et l'achèvement prochain de la phase « études » concernant la ZAC de Bersaillin située à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier pour laquelle un porteur de projet doit se prononcer, nous l'espérons favorablement, d'ici les mois à venir pour l'installation d'un centre de logistique industrielle avec des créations d'emplois à la clé.





Les Bons plans de vos commerçants

RETRAIT MAGASIN

ACHAT JURA
ARBOIS POLIGNY SALINS

ARBOIS POLIGNY SALINS

CLIC

DÉCOUVRIR, RÉSERVER ou COMMANDER
UN CLIC POUR RÉCUPÉRER DES PRODUITS CHEZ VOS COMMERÇANTS

Une Place de Marché performante

Les deux confinements subis durant la pandémie ont obligé les commerces dits « non essentiels » à fermer leurs portes durant plusieurs semaines. Chaque professionnel a su mettre en place la livraison à domicile, le drive ou le « click and collect ». L'Office de Commerce et de l'Artisanat, ainsi que la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ont réfléchi à la création d'une Place de Marché destinée aux commerçants des trois bourgs-centres, mais aussi des villages les environnant.

Ainsi, le site internet marchand achatcoeurdujura.com propose des offres dans les domaines de l'alimentation, de la beauté/santé, des enfants/bébés/jouets, de la maison déco, de la mode/accessoires, du multimédia, de la restauration, des services, des sports et loisirs.

Le site propose également des solutions de livraison, de dépôt ou de retrait en magasin. 90 commerçants et artisans sont présents sur le site, proposant 550 produits. achatcoeurdujura.com compte 13 000 visiteurs par mois.

Aider les entreprises à appréhender l'après-Covid 19



A l'issue de la crise sanitaire, la reprise économique sera de la plus haute importance. C'est pourquoi, en complément des différents dispositifs mis en place par l'État, la Communauté de Communes, aux côtés du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté propose quatre aides à destination des acteurs économiques du territoire :

* Aide à la trésorerie pour les entreprises de moins de 10 équivalents temps plein (ETP), exceptionnellement jusqu'à 20 ETP: prêt d'un montant entre 3 000 et 15 000 € à taux zéro, remboursable en 5 ans avec un différé possible de 2 ans après déblocage.

* Aide au fonctionnement pour les entreprises de moins de 10 ETP. Cette subvention est attribuée en priorité aux entreprises créées récemment et ayant subi une fermeture administrative. Elle permet de subvenir aux charges courantes (loyer, charges de fonctionnement,...). Le montant peut aller de 1 000 à 3 000 €. Les subventions sont attribuées dans la limite des crédits disponibles, soit 88 000 €.

* Aide à l'investissement pour les entreprises de moins de 10 ETP. Les investissements éligibles sont les investissements matériels immobilisables et la charge des remboursements d'emprunt liés à des investissements (partie « capital »). L'aide peut aller de 800 à 1 000 €. La limite des crédits disponibles est de 175 000 €.

* Aide pour les projets immobiliers : crise sanitaire ou pas, la Communauté de Communes continue de soutenir les projets immobiliers des entreprises et des hébergements touristiques. Pour 2021, l'enveloppe est de 125 000 €.

Renseignements : Florian PIERRE - 06 45 02 05 05 - f.pierre@cc-aps.fr

Photo : Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région, est venue à la rencontre des acteurs économiques de la CCAPS

Démarches administratives : Le bienfait des espaces France Services

Réaliser des démarches administratives se révèle parfois un véritable casse-tête ! Le passage du papier au numérique est un défi qui reste à relever pour beaucoup d'entre nous...

Joël Giraud, Secrétaire d'État à la Ruralité, a inauguré l'espace France Services de Poligny le 15 mars dernier

Que dois-je faire pour demander ma retraite ? Suis-je éligible au minimum vieillesse ? J'ai perdu mon permis de conduire ou ma carte grise, à qui je m'adresse pour le renouvellement ? Suis-je éligible à la prime d'activité, au versement d'une allocation logement ? Comment régler mes impôts en ligne ou créer mon espace personnel en ligne ?...

Autant de sujets divers et variés (et bien d'autres encore !), qui peuvent vous amener à pousser la porte d'un espace France Services. Les agents de la Communauté de Communes



sont là pour vous accompagner dans vos démarches et faciliter votre accès à différents services de la vie quotidienne.

Ne restez plus seul face à votre écran d'ordinateur, les espaces France Services sont équipés d'ordinateurs mis à la disposition du public. Si vous n'êtes pas à l'aise pour faire vos démarches seul, les agents vous guideront pas à pas. Vous pouvez également venir avec votre ordinateur portable, les sites sont dotés de wifi. L'ordinateur c'est bien mais l'humain c'est mieux ! Plusieurs partenaires assurent des présences au sein des maisons France Services : vous pouvez demander le calendrier des permanences.

Entrer dans un espace France Services, c'est aussi avoir accès à un panel d'informations mises à disposition du public sur différents sujets (emploi, santé, mobilité...) pour vous permettre d'appréhender l'offre de services existante sur le territoire et le cas échéant, faciliter votre installation au Cœur du Jura !

Vous pourrez par exemple adhérer au dispositif Rezo Pouce pour faciliter vos déplacements du quotidien.

Enfin, au-delà d'un accompagnement individuel, vous pourrez participer, en fonction de vos centres d'intérêts, aux ateliers collectifs mis en place par les espaces France Services. Les thématiques proposées font écho notamment aux attentes et besoins repérés lors des échanges avec les usagers.

Trois espaces France Services, trois adresses...

Arbois

Mairie
Rez-de-Chaussée
10 rue de l'Hôtel de Ville
39600 Arbois
09 82 81 49 01
franceservices.arbois
@cc-aps.fr

Poligny

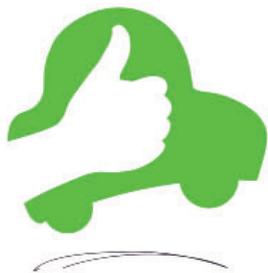
Pôle administratif
Rez-de-Chaussée
4 rue du Champ de Foire
39800 Poligny
09 82 81 49 00
franceservices.poligny
@cc-aps.fr

Salins-les-Bains

Tour des Mélincols
1^{er} étage
ZAE Les Mélincols
39110 Salins-les-Bains
09 82 81 49 03
franceservices.salins
@cc-aps.fr



Déplacez-vous malin avec Rezo Pouce !



**REZO
POUCE**

L'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN

Des mois que l'on en parle... Et enfin, vous avez vu fleurir des panneaux verts dans vos communes, un pouce levé symbole « d'arrêt sur le pouce » pour partager votre véhicule et ainsi faciliter la mobilité de tous.

Rezo Pouce est un dispositif d'autostop organisé pour faciliter le partage de trajets du quotidien. L'adhésion est gratuite mais nécessaire pour sécuriser les utilisateurs, qu'ils soient conducteurs, passagers ou les deux. Plus de renseignements sur le site internet www.rezopouce.fr, au sein d'un espace France Services ou auprès de votre secrétariat de mairie.

Bon à savoir : avec votre carte Rezo Pouce, vous pourrez utiliser le dispositif lors de vos déplacements dans l'une des nombreuses collectivités françaises ayant déployé le dispositif !

Si 2020 n'a pas été propice à la communication sur ce dispositif, nous espérons bien vous retrouver du 30 mai au 5 juin 2021 pour une semaine dédiée à Rezo Pouce. Le programme des animations est à venir.

Entreprises, pour favoriser les déplacements domicile-travail de vos salariés, Rezo PRO est fait pour vous ! Pour accompagner les déplacements des personnes de plus de 65 ans, Rezo SENIORS est la solution ! Avec un niveau de structuration supérieur, Rezo Seniors s'appuie sur un réseau de chauffeurs volontaires pour permettre une prise en charge des passagers de porte à porte (réflexion en cours).

Renseignements : Charly MALLIE - 03 84 66 30 01 - c.mallie@cc-aps.fr

**PERMIS
CITOYEN**



La mobilité à la Communauté de Communes, c'est aussi le permis citoyen : une bourse pour aider au financement du permis de conduire pour les jeunes habitant sur le territoire de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura âgés de 15 à 25 ans en contrepartie de quelques heures de bénévolat.

**Renseignements auprès de
la Mission Locale**

**Secteurs Arbois et Poligny :
Diego GARNIER au
07 57 00 28 90**

**Secteur Salins-les-Bains :
Caroline POMERAT au
06 84 77 15 33**

Parlons Santé !

La pandémie de Covid tient le haut de l'actualité depuis plusieurs mois, au point d'occulter les autres pathologies et problématiques de santé. Et pourtant, il ne faut pas baisser la garde pour préserver notre état de santé général.

Depuis fin 2019, la Communauté de Communes Cœur du Jura s'est engagée dans la préparation d'un contrat local de santé (CLS) avec la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. Les collectivités locales ont en effet leur rôle à jouer aux côtés de l'Etat pour que les préoccupations sanitaires de leurs territoires soient mieux prises en compte et que des réponses adaptées émergent avec les acteurs locaux.

Le diagnostic de territoire a permis de cibler des priorités d'intervention telles que développer l'offre de soins (par la création de maisons de santé notamment), améliorer le parcours de soins des personnes vulnérables, renforcer nos capacités à préserver individuellement notre capital santé et promouvoir un environnement favorable à la santé de tous.

En 2021, l'accent sera mis sur la prévention : relais des campagnes nationales de dépistage comme octobre rose (cancer du sein) ou campagne de lutte contre l'ambrosie, développement d'actions sport santé, sensibilisation à une alimentation saine, prévention des addictions.

Modes d'Accueil : Les parents recherchent des solutions !

Accueil collectif ou individuel par un-e assistant-e maternel-le... la Communauté de Communes œuvre pour que l'offre d'accueil petite enfance réponde au mieux aux besoins et souhaits des parents.



Trois structures multi-accueils (souvent encore appelées crèches) sont implantées à Arbois, Poligny et Salins-les-Bains. Elles sont gérées en direct par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2019. A elles trois, elles proposent 65 places d'accueil pour répondre à un besoin régulier ou occasionnel.

Afin de garantir une attribution objective et transparente des places, une commission d'admission a été mise en place en 2020. Elle regroupe des élus des trois bourgs-centres, les directrices de crèches et la coordinatrice enfance. Les demandes des familles sont analysées selon une grille de critères permettant d'attribuer un nombre de points à chaque

demande et ainsi de prioriser les admissions. Les critères portent sur la situation familiale, l'activité des parents... Le formulaire de demande de place et les modalités d'admission sont disponibles dans chaque structure et sur le site internet de la Communauté de Communes. Trois commissions sont prévues par an : prochaine date limite de dépôt des dossiers le 31 mai 2021 pour la commission d'admission qui attribuera les places pour la rentrée. Toute demande doit être enregistrée qu'il y ait des places disponibles ou non au moment de la demande. Une liste d'attente permet d'être réactifs si des places se libèrent entre deux commissions d'admission.

En dehors de cette offre d'accueil collectif, la collectivité compte près de 150 assistant-e-s maternel-le-s réparti-e-s sur le territoire. Leur nombre est en baisse depuis quelques années du fait de départs en retraite et la profession peine à se renouveler. C'est dans ce contexte que les trois relais d'assistant-e-s maternel-le-s (RAM) se sont mobilisés pour communiquer sur ce métier à l'automne dernier. Un film touchant de témoignages de « nounous » a été réalisé. Il est visible sur le site internet de la Communauté de Communes. Si cette profession vous intéresse, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un des trois RAM. Messieurs ne soyez pas en reste, « Léo parfait nounou ! » cela peut être vous.

Parents, les RAM sont aussi à votre service pour vous informer sur les modes d'accueil, vous mettre en relation avec un-e assistant-e maternel-le et vous informer sur vos droits et obligations d'employeurs.

Avec la crise sanitaire, on s'adapte...

Le temps de cantine appelle toute notre vigilance dans la lutte contre la propagation de la Covid-19 s'agissant d'un des rares moments de la journée où les élèves tombent le masque. Sur tous les sites, nous veillons à ne pas mélanger les élèves de classes différentes et à préserver une distanciation entre les classes. Compte tenu de l'exiguïté des locaux du restaurant communautaire d'Arbois qui reçoit près de 350 élèves chaque jour, des plexiglas ont été installés sur les tables et une partie des élèves est accueillie depuis quelques semaines au sein de la halle sportive puis à la halle Pasteur. Sur Salins également, une partie des élèves déjeunent au sein de la salle des communes.

Ils étaient en première ligne !

Tout comme le personnel des crèches, les agents des accueils de loisirs ont toujours répondu présents pour accueillir les enfants y compris pendant le confinement. BRAVO à eux ! Et merci pour leurs capacités d'adaptation à des protocoles sanitaires sans cesse en évolution.



Une harmonisation des services

La Communauté de Communes compte 11 accueils de loisirs répartis sur autant de périmètres scolaires, et 4 accueils de loisirs extrascolaires implantés à Arbois, Poligny, Salins-les-Bains et Saint-Lothain.

Ces accueils de loisirs avaient, avant la création de Cœur du Jura, des modalités de fonctionnement et de tarification propres. La Communauté de Communes a œuvré au cours de ces deux dernières années à une harmonisation des pratiques pour éviter des distorsions de traitement entre les familles, quel que soit leur lieu de résidence.

Les arbitrages ont été pris en veillant à faire payer à chaque famille la durée d'accueil la plus juste, à contenir l'augmentation pour les familles et à préserver l'équilibre financier de la collectivité.



Malgré ces précautions générales, des familles verront leur tarif augmenter et d'autres diminuer. C'est pourquoi une harmonisation progressive a été décidée : elle est devenue effective au 1^{er} janvier 2021 pour les accueils périscolaires et le sera au 1^{er} septembre 2021 pour les accueils extrascolaires. Le prix des repas sera alors de 4 euros pour tous en période scolaire ou pendant les vacances.

Un nouveau chantier s'ouvre en 2021 avec l'actualisation du projet éducatif de territoire qui vise à articuler au mieux les différents temps de la journée des enfants par un travail concerté entre les différents acteurs éducatifs (parents mais aussi école, accueil de loisirs, associations...).



Contact : Geneviève MARTIN
03 84 73 84 82 - g.martin@cc-aps.fr

Une famille - des connexions



Ah, être parent... Plus facile aujourd'hui qu'hier ? Pas sûr, à chaque époque ses problématiques. L'important est de ne pas se sentir seuls ! C'est dans cet état d'esprit que les acteurs du territoire se mobilisent pour rebondir sur des sujets d'actualité qui peuvent vous préoccuper en tant que parents.

Premier sujet dont s'est emparé le groupe de travail parentalité en 2019 : les écrans. Ils nous accaparent tous de plus en plus et peuvent comporter des risques pour les plus jeunes : isolement social, exposition à des images à caractère sexuel, violence... Prendre le meilleur de l'outil en se préservant du pire et en sachant se déconnecter pour rester connectés entre

nous. Le slogan du groupe de travail était trouvé !

Une famille-des connexions a abordé en 2020 le thème de l'alimentation et en 2021, il s'agira de « bouger en famille ! ».

Ces temps forts autour de la parentalité sont destinés à favoriser les échanges entre parents, avec des professionnels mais aussi à prendre du temps en famille.

Contact : Marc BUFFARD - 03 84 73 84 83 - m.buffard@cc-aps.fr

Médiathèque de Poligny : 900 m² de Culture



Une nouvelle vie pour l'ancienne école du Centre va bientôt débuter. En effet, les cris des enfants vont laisser place à l'atmosphère calme et feutrée de la nouvelle médiathèque.

Celle-ci se vaudra moderne, lumineuse, fonctionnelle et surtout accessible à tous y compris aux personnes à mobilité réduite. Ce projet, dans les cartons depuis de nombreuses années, a vu le jour grâce au soutien de l'État, de la Région, du Département et de la ville de Poligny. De nombreuses entreprises locales s'activent sous la responsabilité du maître d'œuvre, le Cabinet d'Architecte ARCHICREO de Besançon, pour que la nouvelle médiathèque ouvre ses portes avant la fin de l'année 2021.

Le bâtiment occupera une surface de 900 m² répartis sur 2 niveaux. Le rez-de-chaussée est réservé au public et l'étage à l'administration et aux magasins dont le fonds ancien.

Les différents espaces, dont certains seront modulables, accueilleront des activités mêlant la lecture et les arts, ateliers participatifs, le multimédia... Lumineuse et aérée, la médiathèque doit pouvoir satisfaire tous les usagers : coins feutrés, conviviaux pour lire le journal, salle d'activités, de médiation, de travail seul ou en commun, lieu de détente, de rêverie ou de partage de savoir-faire, ouverte sur les arts, la culture au sens large.

Elle sera un élément moteur de la vie culturelle. En cela, elle s'inscrit pleinement dans le concept de « Troisième lieu » par une ouverture réelle sur la ville, mais aussi sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, véritable laboratoire d'où essaimeront de nouvelles actions qui pourront se déployer sur les deux autres médiathèques du réseau.



Du renouveau pour les ALSH

La CCAPS a entrepris un programme de rénovation de plusieurs de ses Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), plus communément appelé centre de loisirs.

Après la rénovation des ALSH de Colonne, Le Fied et Brel à Poligny en 2017, c'est au tour de celui des Perchées à Poligny. Actuellement situé dans des locaux vétustes, le nouveau bâtiment qui accueillera l'école des Perchées et l'ALSH est en cours de construction à côté de la crèche. Le déménagement est aussi prévu en fin d'année.

La CCAPS vient également d'engager des études de faisabilité pour la rénovation des ALSH de Vadans et de Saint-Lothain.





Un Programme pour revitaliser les trois bourgs-centres



Le 11 décembre 2020, la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales a annoncé que les communes d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains étaient lauréates du programme « Petites Villes de Demain » qui concerne 1 000 communes en France. Ce programme vise à accompagner pour 5 ans la revitalisation des communes qui ont des rôles de centralité, en partenariat avec leur intercommunalité.

Pour la commune de Salins-les-Bains, il s'agit d'une poursuite de la dynamique Salins 2025 qui avait déjà été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État en 2016 pour ce même objet.

Le programme de revitalisation vise à améliorer l'habitat aux besoins des ménages, à amplifier et accompagner la dynamique commerciale, à améliorer l'espace public, à recréer des espaces de vie, à prendre en compte les mobilités douces, à renforcer l'image du territoire auprès de ses habitants et des personnes à attirer ... en inscrivant les actions dans une démarche d'attractivité, de transition écologique et de résilience.

La signature de la convention d'Opération de Revitalisation des Territoires commune aux trois bourgs et à la Communauté de Communes (qui anime et coordonne le programme) a été signée le 31 mars 2021 avec le préfet du Jura.

Renseignements : Céline DROUULT SIRIN - 03 84 52 66 52 - c.drouaultsirin@cc-aps.fr

Engager des travaux dans l'habitat privé...

- Engager des dépenses dans votre logement (rénovation énergétique, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie) ou réhabiliter un logement (vacant et / ou indigne) pour en faire du locatif... une multitude d'interlocuteurs et de dispositifs existent et il peut être difficile de s'y retrouver.

- Vous pouvez consulter le site de l'ANAH concernant les aides en direction du logement privé <https://www.anah.fr/>, ou la plateforme FAIRE (<https://www.faire.gouv.fr/>) qui rassemble l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et rend leur offre lisible afin de mieux vous orienter.

- Enfin, vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la communauté de communes, rubrique « aménagement et habitat ». Il présente notamment les différentes structures et leur rôle dans votre projet, ainsi que les dispositifs qui s'appliquent sur le territoire : subventions, défiscalisation....

- A noter que Salins-les-Bains bénéficie d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain depuis 2016 qui offre plus de facilités et d'avantages et surtout un guichet unique pour renseigner et accompagner les porteurs de projets en matière de logement privé (hors tourisme) : Monsieur Colette - 03 84 86 19 28



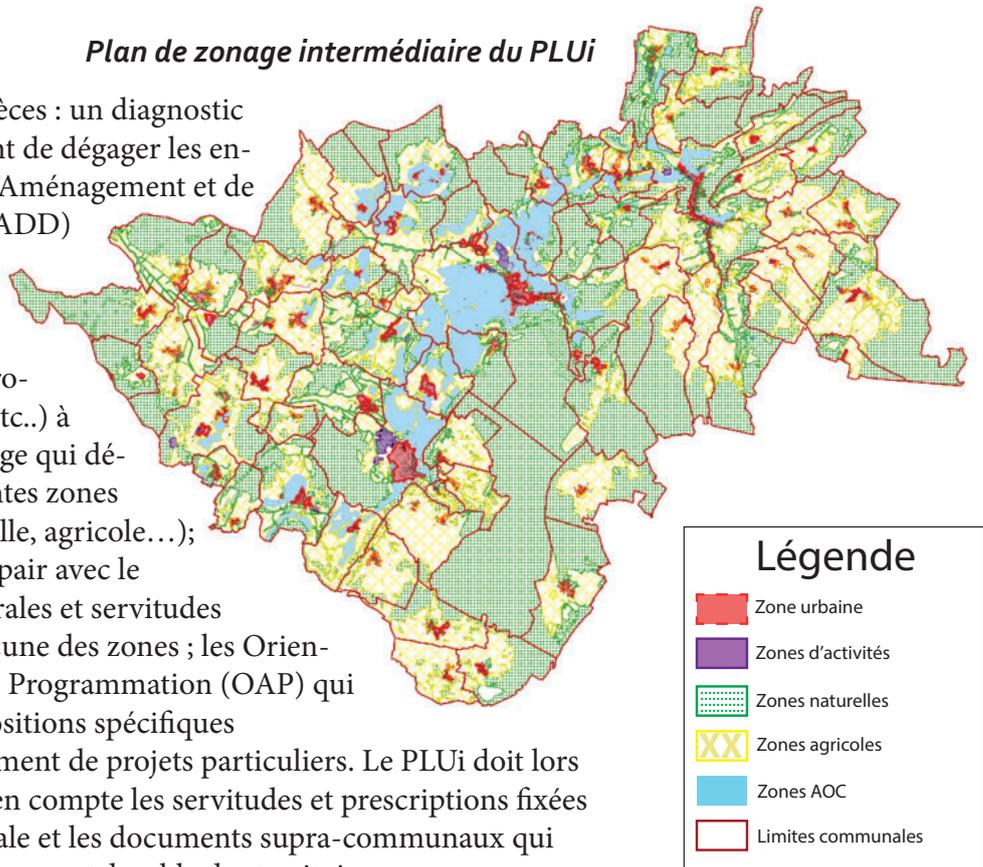
Renseignements : Violaine PENAUD - 03 84 52 35 54 - v.penaud@cc-aps.fr

Urbanisme : L'élaboration du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) doit permettre de réglementer l'urbanisation, l'occupation et l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire de la CCAPS. Lancé en 2018, où en est la procédure aujourd'hui ?

Plan de zonage intermédiaire du PLUi

Le PLUi est composé de 5 pièces : un diagnostic territorial complet permettant de dégager les enjeux principaux ; un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui constitue l'ossature des ambitions intercommunales en fixant des objectifs spécifiques (démographie, protection de l'environnement, etc..) à atteindre d'ici 2035 ; un zonage qui découpe le territoire en différentes zones (habitat, économique, naturelle, agricole...); un règlement écrit qui va de pair avec le zonage, il fixe les règles générales et servitudes d'utilisation du sol pour chacune des zones ; les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettent de fixer des dispositions spécifiques à respecter lors de l'aménagement de projets particuliers. Le PLUi doit lors de son élaboration, prendre en compte les servitudes et prescriptions fixées par la réglementation nationale et les documents supra-communaux qui visent à favoriser un développement durable des territoires.



Et maintenant ?

Pour ce qui est de la procédure, le diagnostic a été validé en 2020 à la suite de visites sur chacune des communes, et présenté lors de 3 réunions publiques en Octobre de la même année. Le PADD est en cours de validation et sera débattu en Conseil Communautaire au mois de mai, puis dans chacun des 66 conseils municipaux de la CCAPS, il sera également présenté lors de réunions publiques au mois de juin 2021. Le zonage déjà bien avancé, doit encore faire l'objet de modifications. Tous les maires ont été rencontrés individuellement afin de prendre en compte les particularités de chaque commune. L'élaboration du règlement devrait commencer dès le mois de mai. Le travail sur les OAP débutera lors du deuxième semestre 2021, dès le zonage finalisé. Une fois toutes les pièces validées, le PLUi sera arrêté en Conseil Communautaire, puis envoyé aux différentes personnes publiques associées afin de recueillir leurs avis sur le document. Une enquête publique sera ensuite organisée au cours de l'année 2022. Des registres de concertation sont actuellement disponibles dans chaque mairie pour prendre en compte vos requêtes concernant le PLUi.

Renseignements : Sarah VIONNET - 03 84 52 64 97 - s.vionnet@cc-aps.fr

Sont ainsi précisées :

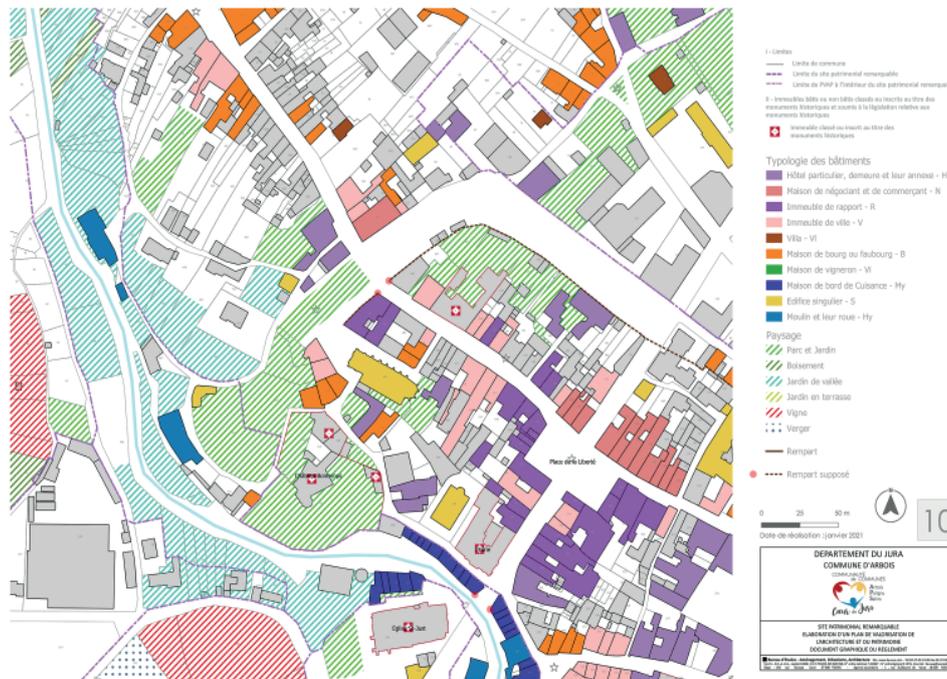
Les règles pour les commerces existants et à venir ;

Les règles qui s'appliquent dans les points de vue repérés afin de les préserver ou les retrouver notamment en cas d'emboisement ayant fermé une vue ;

Les règles pour l'ensemble des immeubles portés en gris foncé sur le document graphique du règlement (extrait ci-dessus).

Ces règles sont présentées par typologie et font référence au plan des typologies qui est annexé au rapport de présentation (extrait ci-dessous).

ELABORATION D'UN PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE - Commune Arbois



Les règles pour les immeubles non protégés (portés en gris clair sur le document graphique du règlement)

Les conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction, notamment le traitement des espaces publics.

Ci-dessus et ci-contre : le règlement se présente sous forme de deux cahiers : le premier rappelle le cadre de l'application réglementaire et le second les dispositions qui s'appliquent au terroir (ici Arbois)

PREMIER CAHIER – CADRE DE L'APPLICATION REGLEMENTAIRE	4
I. Mode d'emploi	5
I.1. Le périmètre d'application, les secteurs	5
I.2. L'organisation du règlement	5
I.3. Le fonctionnement du règlement	5
I.4. La légende du document graphique du règlement	6
II. Cadre législatif	8
III. Portée juridique	8
III.1. Les adaptations mineures	9
III.2. Les autorisations de travaux	9
III.3. Les interdictions spécifiques en PVAP	9
IV. Archéologie	10
DEUXIEME CAHIER – APPLICATION REGLEMENTAIRE	11
I. Les façades commerciales	12
II. Les points de vue et perspectives à préserver	15
III. Les règles pour les immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur	19
III-1 Immeubles bâtis dont les parties extérieures sont protégées	20
III-1-2-1 Hôtel particulier, demeure et leurs annexes (H)	21
III-1-2-2 Maison de négociant et de commerçant(N)	27
III-1-2-3 Immeuble de rapport (R)	32
III-1-2-4 Immeuble de ville (V)	36
III-1-2-5 Villa (Vi)	40
III-1-2-6 Maison de bourg ou faubourg (B)	43
III-1-2-7 Maison de vignerons (Vi)	48
III-1-2-8 Maison de bord de Cuisance (My)	53
III-1-2-9 Edifice singulier (S)	57
III-1-2-10 Moulin y compris leur roue (Hy)	62
III-2 Murs de soutènements, remparts, murs de clôtures	66
III-3 Eléments extérieurs particuliers	67
III-4 Séquence urbaine	68
III-5 Parc ou jardin de pleine terre	68
III-6 Espace libre à dominante végétale	69
III-7 Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble	71
III-8 Arbre remarquable ou autre élément naturel	71
IV. Les règles pour les immeubles non protégés	72
V. Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction	76
ANNEXES	78
Glossaire architectural	79
Glossaire paysager	83

Les villes d'Arbois et de Poligny, accompagnées d'un groupement de bureaux d'études, se sont engagées depuis juin 2019 dans la révision de leur outil de gestion du patrimoine bâti et paysager afin d'élaborer un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). Une exposition est en cours dans chacune de ces villes : dans le hall de la mairie d'Arbois et à l'accueil du pôle administratif de Poligny, les panneaux sont également disponibles en ligne sur le site internet de la communauté de communes qui a dédié une page aux sites patrimoniaux remarquables <https://www.cc-coeurdujura.fr/sites-patrimoniaux-remarquables.htm>

Des registres papiers sont également à disposition à l'accueil de chacun de ces sites.

Compte tenu de la Covid 19 et des mesures sanitaires mises en place, les rencontres prévues avec les habitants fin 2020 n'ont pu avoir lieu. N'hésitez pas à consulter les documents mis en ligne et à poser vos questions via l'adresse mail suivante : urbanisme@cc-aps.fr. Toutes les contributions seront analysées dans le bilan de la concertation qui interviendra avant la fin du premier semestre.

L'élaboration des documents a fait l'objet de nombreuses réunions de travail avec les élus et techniciens concernés, les dossiers devraient faire l'objet d'un arrêt en Conseil Communautaire courant du second trimestre 2021 afin d'être présentés en Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture avant l'été. Une enquête publique présentera ces deux dossiers d'ici la fin d'année 2021 et peut-être une réunion publique dans chaque ville si les mesures sanitaires le permettent.

Le PAT* :

Vers une relocalisation de notre alimentation !

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura s'engage, à l'instar de nombreux autres territoires en France, dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT). L'objectif ? Favoriser la consommation par ses habitants d'une alimentation produite localement...

Développement d'une économie locale aux côtés de nos grandes filières Vins et Comté, égal accès à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, amélioration de la résilience alimentaire du territoire (capacité d'un territoire à répondre aux besoins en cas de crise) : ce sont les objectifs ambitieux que se fixe le Cœur du Jura à travers la définition d'un PAT. Une telle politique ne portera des fruits, sur le long terme, qu'en s'appuyant sur un constat et une ambition partagés et un réseau d'acteurs organisé, le système alimentaire, dont les consommateurs eux-mêmes sont autant de parties prenantes !

C'est pourquoi la Communauté de Communes, après avoir récemment formalisé la composition d'un Comité de Pilotage PAT, lance une vaste concertation sur son territoire.

Et cette dynamique collective ne s'arrête pas aux frontières du Cœur du Jura : un partenariat fructueux se met en place avec les territoires voisins afin de définir et engager des projets en synergie.

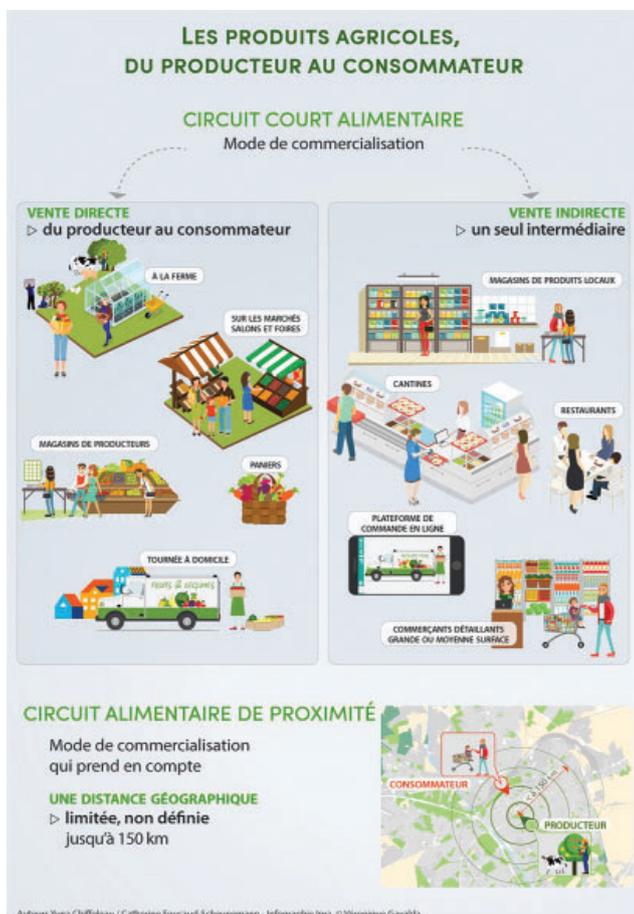
* PAT : Projet Alimentaire Territorial



Label faisant l'objet d'une reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Déclaration le 30 mars 2021 de 65 nouveaux PAT lauréats, dont le PAT Cœur du Jura.

En parallèle de ses réflexions, les élus locaux ont souhaité soutenir l'émergence d'initiatives et de projets opérationnels, identifiés comme contribuant à cette vaste politique. Citons, de manière non exhaustive :

- L'Association Altermarché du Dan qui organise un grand « forum ouvert » sur l'alimentation le **12 juin 2021** à Mesnay (La Bise), auquel **vous êtes tous les bienvenus** ;
- La SCIC Comm'une épicerie qui ouvrira prochainement les portes d'une épicerie coopérative à Salins-les-Bains (Rue de la République) ;
- L'association Solidarité Paysans qui proposera prochainement un programme d'ateliers « Du Jardin à l'Assiette » à un public en situation de précarité ;
- La Commune de Salins-les-Bains qui revisite l'organisation d'un marché de terroir, sur la Place des Salines, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



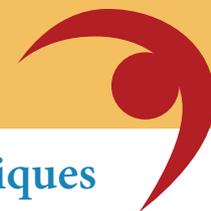
Participez !

Vous aussi, vous voulez en savoir plus et donner votre avis ?
Une cuisine collective ?
Des jardins partagés ?
L'installation d'un maraîcher ? ...

Vos attentes peuvent contribuer à faire avancer idées, projets et initiatives des acteurs locaux que la collectivité est prête à entendre et soutenir !

Rendez-vous sur le site

www.cc-coeurdujura.fr, rubrique « Participez ! »
et tentez de gagner un panier garni en remplissant l'enquête (en ligne de début mai à fin août 2021)



Des Sites Naturels Emblématiques

Depuis l'automne 2020, des sites naturels emblématiques sont reconnus comme « pôles structurants » dans la politique de la collectivité, via le programme Leader

En plus des sites tels que la Grande Saline et les Thermes, la Maison Pasteur, la Maison du Comté, certains sites naturels bénéficient d'une belle notoriété, importante pour le territoire mais dont les conflits d'usage pourraient également porter à conséquence...

La Reculée des Planches-près-Arbois, un « goût de bout du monde » !



Au sortir du confinement 2020, après que le Nouvel Obs, relayé par d'autres médias, présentait le site de la cascade des tufs aux Planches-près-Arbois comme « un des 10 spots en France » ayant un « goût de bout du monde », le petit village d'une centaine d'habitants a vu déferler des milliers de promeneurs... Problèmes de stationnement, dérangement de la population locale, piétinement d'habitats d'intérêt communautaire, ...

*Faut-il privilégier le développement touristique, dans ce lieu emblématique et précieux, faisant l'objet d'un plan de gestion depuis son classement en 2002 ?
Ou interdire son accès ?*

La Communauté de Communes a reconnu le site comme un des lieux majeurs de l'attractivité du territoire, via le programme Leader, et engage en conséquence, en partenariat avec la commune et l'Office de Tourisme, une démarche de valorisation et de préservation.

Le Mont Poupet, géant du plateau externe du Jura

Du haut de ses 853 mètres, le Mont Poupet domine une grande partie du Jura et offre des points de vue exceptionnels. Fort d'un patrimoine naturel d'intérêt régional et d'une riche histoire, ce site attire de plus en plus de monde, également du fait d'une surmédiation, notamment concernant les activités qui y sont pratiquées (randonnée, parapentes, VTT).

Cependant, ces amateurs de loisirs de plein air désormais en surnombre et occasionnant conflits d'usages et problèmes de sécurité, peuvent-ils encore profiter de la beauté et de la tranquillité du site ?

Et que dire des conséquences sur la qualité écologique et paysagère du lieu ?

Dès 2020, une démarche de valorisation et de préservation a été engagée avec le concours d'étudiants en médiation environnementale, permettant tout d'abord de proposer une première version d'un plan de gestion partagé du Mont Poupet.

Pour ces deux sites emblématiques, Mont Poupet et Reculée des Planches, la collectivité :

- s'apprête, dans le court terme, à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour la sécurité des usagers et la protection des milieux naturels : limiter la circulation, créer des places de parking, expérimenter des navettes, définir des cheminements piétonniers sécurisés et balisés ; protéger les espèces naturelles et habitats écologiques (notamment interdiction de baignade dans la cascade par arrêté préfectoral et zone de quiétude pour les mammifères sauvages ou restauration des pelouses sommitales au Mont Poupet) ; éduquer, sensibiliser les usagers, dialoguer, communiquer auprès des visiteurs (actions de sensibilisation avec des stagiaires aux Planches pendant l'été à venir) ;
- envisage également, pour le moyen et long terme, la réalisation d'études approfondies en vue de planifier des aménagements sur les deux sites afin de répondre aux attentes des visiteurs mais aussi des populations locales.

« Voyage au Cœur du Jura » - Guy Leduc



Il est encore un peu tôt de présenter un livre en cours de finition, mais voilà ! Celui auquel nous travaillons depuis le début de 2019 aura 300 pages, des centaines de sujets, de photos et d'illustrations, des textes sur l'espace de la CCAPS : le passé, le présent, un gros morceau, des milliers de kilomètres parcourus, 66 villages, des dizaines et des dizaines de rencontres !

Il portera nécessairement le titre suivant : « Voyage au Cœur du Jura ». Simplement parce qu'il sera un regard de visiteurs ! Et parce que ce titre se veut égal pour toutes les parties du territoire, sans a priori, sans idées préconçues. C'est peu à peu que nous avons évolué vers un plan à deux parties égales, l'une consacrée à l'histoire, l'autre au présent, et que se sont dessinées les lignes de force. 300

pages environ dans le format 30 par 25 cm. C'est à la fois beaucoup, à la fois peu. 66 communes, et nous sommes parvenus à parler de tout le monde. De Montmarlon, par exemple, dont on a retrouvé un article de 1900 publié par les journaux nationaux, des fake news, soit dit en passant (déjà !), comme des grandes, Arbois, Poligny et Salins.

Nous avons, dans un premier temps, rencontré tous les maires, puis recommencé en 2020. Bien nous en a pris parce qu'il existe dans cet espace des thèmes transversaux communs, des lignes de fonds. Cela nous a permis de « révéler » une grande richesse, de la diversité, de recueillir beaucoup d'avis et de contributions : ce pays a une vraie sensibilité pour son histoire, et pour son présent.

Nous l'avons construit au fur et à mesure que nous avançons, avec ses traits de caractère ! Nous avons souvent bondi de joie devant des rencontres comme celle qui nous a amené à travailler autour d'un plan d'assainissement de 1780 à Oussières, celle qui nous a permis de reconnaître, à Thésy, une fromagerie d'autrefois, celles qui nous ont amené à suivre à la trace l'architecte arboisien Narcisse Perrard, de Cernans et sa belle fontaine, à Lemuy et son église, en passant par Poligny et son ancien abattoir et Mathenay et son étonnante mairie... les rencontres aussi à Fay, Darbonnay, Colonne, Besain, Saint-Lothain, Grozon... et d'autres.

Alors, qu'avons-nous vu, qu'allons nous dire ? Notre émerveillement ? C'est sûr ! Nos étonnements ? Aussi ! Nous avons d'abord essayé de voir si cet ensemble qui peut à première vue sembler très vaste avait des cohérences. La réponse est oui, et nous avons aussi essayé de ne pas les exagérer. Prenons un thème, celui de la forêt : il concerne tout le monde. Il a concerné plus d'une dizaine de communes de la plaine, à la fin du XVIII^e siècle, dans la Terre de Colonne. Un autre sujet, celui du lait et du fromage, il sont tellement évidents ! L'aventure nous a entraînés aussi bien des vendanges aux défilés du Biou que dans les fermes où est produit le lait, dans les coopératives et chez les affineurs, les thermes et la santé et bien d'autres grands thèmes dont la culture. Mais je suis obligé de m'en tenir là pour aujourd'hui. Celui du vin, pareil ! Celui de la Comté indépendante au siècle d'or... nous pensons en revanche qu'ici on est un peu fâché avec son Histoire. Non, il n'y a pas d'architecture espagnole, pas de noms espagnols dans le pays, ...

Ce pays a aussi ses différences. Les architectures ne sont pas les mêmes sur le plateau et dans la plaine, sans oublier les maisons vigneronnes du Revermont. Ce territoire n'est pas, non plus monolithique. Les trois villes : elle sont à la fois différentes et complémentaires. Ce qui est sûr, c'est que nous avons pu rassembler tout ça. Ce sera pour l'automne, nous l'espérons, quand on pourra enfin se réunir.

Je joins à ce texte l'une des photos les plus étonnantes de Renata Paule.

DÉCOUVRIR, RÉSERVER ou COMMANDER
UN CLIC POUR RÉCUPÉRER DES PRODUITS CHEZ VOS COMMERÇANTS

WWW.ACHATCOEURDUJURA.COM